



Tugéras

Bulletin Municipal 2020

Saint Maurice



Sommaire

Le Mot du Maire	Page 02
Le Conseil Municipal	Page 04
Commissions Communales	Page 06
Infos Pratiques	Page 07
Ecole et Garderie	Page 09
Urbanisme et voirie	Page 11
Fleurissement	Page 12
Infos Diverses	Page 13
Associations	Page 15
Etat Civil	Page 17

Contact : 05 46 49 44 50

 /Commune-de-Tug ras-Saint-Maurice

Horaires :

Mardi 8h00-12h30 / 13h00-16h00

Jeudi 8h00-12h30

Vendredi 8h00-12h30 / 13h00-16h00



Le Mot du Maire

2020, UNE ANNEE REMPLIE DE BOULEVERSEMENTS !

Madame, Monsieur,

L'année 2020, que nous allons bientôt quitter, restera dans notre mémoire, comme une année particulièrement éprouvante pour chacun d'entre nous. Notre vie, notre quotidien ont été affectés par d'importants bouleversements, en raison de la pandémie de COVID 19.

Le combat contre cette épidémie continue et nous devons tous rester vigilants et garder espoir dans la recherche scientifique qui, n'en doutons pas, nous apportera des solutions pour endiguer la propagation de ce virus.

Le calendrier démocratique de notre pays a aussi été impacté par cette crise sanitaire. En effet, les élections municipales ont, elles aussi, dû s'adapter à cette situation. Elles se sont déroulées avec trois mois et demi d'intervalle entre les deux tours, au lieu d'une semaine habituellement.

En 2020, les électeurs de TUGERAS SAINT MAURICE se sont prononcés et ils ont élus leurs représentants parmi les candidats des deux listes qui se présentaient à leurs suffrages. Leur choix s'est porté sur un nombre d'élus, quasiment égal, dans chacune des deux listes.

Ce choix était un message que les électeurs ont envoyé à leurs élus, afin qu'ils s'unissent et travaillent, ensemble, pour la bonne gestion de notre commune. Nous l'avons bien reçu.

Le Conseil Municipal m'a accordé sa confiance et m'a fait l'honneur de m'élire au siège de Maire de la Commune. J'ai parfaitement conscience des responsabilités que me confère cette fonction et j'ai la volonté, avec le concours des élus municipaux, de m'attacher, au cours des six prochaines années, à rassembler tous nos concitoyens derrière le projet commun de mieux vivre à TUGERAS SAINT MAURICE.

La tâche est importante et, depuis les élections, l'ensemble des élus du Conseil Municipal s'y emploient. Dès cet été, il a fallu faire face aux urgences avec notamment, l'ouverture d'une garderie au sein de l'école maternelle pour la rentrée des classes, la réfection des routes et chemins communaux, ainsi que la réouverture partielle de l'église du bourg de TUGERAS. Ces réalisations font l'objet d'articles plus détaillés dans les pages de ce journal.

Nous espérons que l'année 2021 soit bien meilleure que 2020 et que nous pourrions initier et réaliser les projets actuellement à l'étude.



L'un de ces principaux projets est celui du changement de lieu de la Mairie actuelle, avec son transfert dans les locaux de l'ancienne poste de TUGERAS. Ces locaux étant d'une surface beaucoup plus importante, ils seront mieux adaptés pour accueillir, dans de bonnes conditions, les administrés de la Commune.

Il est bien entendu que cette réalisation sera soumise à la condition que nous obtenions des subventions nécessaires et suffisantes pour nous permettre d'engager les travaux d'aménagement de la nouvelle Mairie.

Je ne manquerai pas de vous informer au cours de l'année prochaine de l'avancée de ce projet et des autres études en cours, notamment celle concernant la réhabilitation de la partie de l'église de TUGERAS actuellement encore fermée au public.

En juillet, après les élections, lorsque je m'étais adressé à vous dans le mot du Maire, j'avais projeté de vous réunir en fin d'année pour une rencontre avec le Conseil Municipal.

Ceci dans le but de mieux faire connaissance avec vos élus. Or, en raison des mesures et restrictions sanitaires qui nous sont imposées concernant les rassemblements dans les lieux publics, cela ne sera pas possible dans l'immédiat. J'espère pouvoir organiser cette rencontre, dans un avenir proche, dès que nous connaissons la fin de cette crise.

Enfin, je souhaite terminer par une note d'espoir et vous dire que si nous savons rester unis et solidaires, en prenant soin de nous et des autres, dans le respect des règles sanitaires, nous pourrons profiter, sans crainte, des fêtes de fin d'année avec nos familles et nos proches.

Ces moments de rassemblement, de chaleur et de joie sont essentiels à nos vies et si nous savons rester prudents, ils nous apporteront, comme chaque année, beaucoup de bonheur.

Le Conseil Municipal et moi-même, ainsi que le personnel communal sommes heureux de vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une bonne et heureuse année 2021, santé et prospérité.

Et surtout prenez bien soin de vous !

Le Maire Pierre AMAT



Le Conseil Municipal

Ci-dessus nous vous présentons les conseillers que vous avez élus et les délégations pour lesquelles ils représentent la commune de Tugéras-Saint-Maurice.



Pierre Amat / Maire

Exploitant Agricole, habitant la commune depuis 61ans.
Délégué syndicat SOLURIS (*Solutions Numériques Territoriales Innovantes*).
Délégué CDCHS (*communauté de communes de la Haute Saintonge*).
Suppléant Comité de Jumelage ONDA.
Suppléant RPI* (*Regroupement pédagogique intercommunal*).



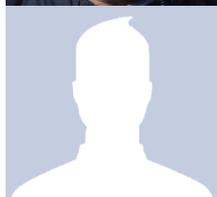
Agnès Largeau / Adjointe au maire

Secrétaire de Marie à Bois, habitant la commune depuis 23ans.
Délégué CNAS (*Comité National d'Action Sociale*).
Comité de Jumelage ONDA.



Pascal Laroche / Adjoint au maire

Exploitant Agricole, habitant la commune depuis 52ans.
Délégué syndicat Symbas (*Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne*).
Délégué FDGDON (*Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles*).



Sylvain Detry : Professeur des écoles, habitant la commune depuis 9 ans.
Délégué RPI* (*Regroupement pédagogique intercommunal*).



Donovan Chartier : Electricien, habitant la commune depuis 15ans.
Délégué syndicat SDEER (*Syndicat Départemental D'électrification Et D'équipement Rural*).
Suppléant syndicat piscine de Vibrac.



Michel Montauzier : Agent de déchèterie, habitant la commune 13ans.
Délégué du syndicat de la piscine intercommunale de Vibrac.



Angélique Bonnaudeau : Intérimaire, habitant la commune depuis 3ans.
Délégué RPI* (*Regroupement pédagogique intercommunal*).
Délégué FDGDON (*Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles*).



Jeannie Chiron: Retraitée, habitant la commune depuis 15ans.



Julien Warcholinski : Peintre Industriel habitant la commune depuis 5ans.
Délégué du syndicat de la piscine intercommunale de Vibrac.
Suppléant syndicat SOLURIS (*Solutions Numériques Territoriales Innovantes*).



Olivier David : Maraicher Bio, habitant la commune depuis 15ans.
Suppléant RPI* (*Regroupement pédagogique intercommunal*).
Suppléant SIEMFLA (*Syndicat Intercommunal D'étude Des Moyens De Lutte Contre Les Fléaux Atmosphériques*).



Stéphane Maurin : Exploitant Agricole habitant la commune depuis 43ans.
Délégué syndicat Eau 17.
Délégué SIEMFLA (*Syndicat Intercommunal D'étude Des Moyens De Lutte Contre Les Fléaux Atmosphériques*).

*RPI Agudelle - Chartuzac - Saint Simon de Bordes – Tugéras Saint Maurice





Commissions Communales

Voici les différentes commissions de notre commune, **les commissions communales** sont des instances de préparation des questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Elles sont un lieu de travail et d'étude et ne prennent pas de décisions indépendamment du conseil municipal. Chacune des commissions est présidée par le maire Mr Pierre Amat.

Gestion de la salle des Fêtes : *Etablissement d'états des lieux d'entrée et de restitution, établissement du règlement, tarification des locations.*

Pascal LAROCHE, Angélique BONNAUDEAU, Julien WARCHOLINSKI, Stéphane MAURIN

Action sociale : *Aide et soutien aux personnes en difficultés / isolées de la commune.*

Agnès LARGEAU, Jeannie CHIRON, Pascal LAROCHE

Urbanisme : *La Commission urbanisme a en charge un travail d'étude et de préparation sur toutes les thématiques et dossiers en lien avec les questions d'Urbanisme. (Opérations d'aménagement publiques et privées, actions en faveur de la qualité architecturale, gestion carte communale)*

Donovan CHARTIER, Julien WARCHOLINSKI, Sylvain DÉTRY, Agnès LARGEAU

Finances : *Commission municipale chargée du budget de la commune.*

Angélique BONNAUDEAU, Jeannie CHIRON, Agnès LARGEAU

Employés communaux : *Gestion des employés et des tâches qui leurs incombent.*

Pascal LAROCHE, Agnès LARGEAU

Site internet - communication : *Communication avec les habitants*

Angélique BONNAUDEAU, Julien WARCHOLINSKI, Sylvain DÉTRY

Fleurissement : *Mise en valeur de la commune par la mise en place de massifs fleuris, l'entretien des espaces verts...*

Jeannie CHIRON, Agnès LARGEAU, Pascal LAROCHE

Voirie : *Gestion de l'entretien des routes, trottoirs, panneaux de signalisation etc...*

Pascal LAROCHE, Angélique BONNAUDEAU, Stéphane MAURIN

Vigilance citoyenne : *Ils sont chargés de signaler les faits ou comportements inhabituels, anormaux ou suspects.*

Olivier DAVID, Pascal LAROCHE

Bâtiments communaux : *Commission municipale chargée de l'entretien des bâtiments communaux (mairie, école, ateliers municipaux, logements).*

Michel MONTAUZIER, Donovan CHARTIER, Olivier DAVID, Stéphane MAURIN, Sylvain DÉTRY, Agnès LARGEAU

Informations Pratiques

Les Antilles de Jonzac



Pour les communes adhérentes à la CDCHS, leurs habitants bénéficient de **TARIFS PREFERENTIELS AUX ANTILLES DE JONZAC**. SEULE UNE ATTESTATION DE DOMICILE EST NECESSAIRE POUR BENEFICIER D'UNE DES CARTES SUIVANTES :

- de 0 à 16 ans, **carte JEUNE (gratuité côté "lagon" jusqu'à 16 ans)**.
- à partir de 16 ans, la **carte RESIDENT (tarifs préférentiels pour les ANTILLES et le parc MYSTERA à MONTENDRE)**

De plus, depuis 2019, du lundi au vendredi l'accès à l'espace détente, sur présentation d'une pièce identité ou d'un justificatif de domicile est à 5 € pour tous.

Antilles de Jonzac : **05.46.86.48.00** / Parc MYSTERA : **05.17.24.30.58**

Une permanence des impôts



Dans l'Espace France Service (la maison POP 11 avenue de la gare à Montendre), une permanence a lieu le lundi matin de 9h à 12h avec des agents des services des impôts.

Téléphone: **05.46.70.43.67**

Piscine de Vibrac

Les habitants de la commune bénéficient d'un tarif préférentiel : la commune étant membre du Syndicat de la PIMPERADE, gestionnaire de la structure. Pour cela, une carte vous sera délivrée en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une photo et de 1 €.

Cartes Identités et passeports



Pour faire des pré-demandes

Soit aller sur le site internet de l'ANTS (<https://ants.gouv.fr>) ou à la mairie pour se procurer le CERFA de demande.

Soit se prendre rendez-vous auprès de la police municipale de Jonzac (**05.46.48.54.35**) ou auprès de la mairie de Montendre (**05.46.49.20.84**) muni des justificatifs pour le dépôt de la demande, (Seule la police municipale de Jonzac et la

Mairie de Montendre sont équipés pour délivrer les passeports).

Pièces pour Cartes d'identités :

- Votre carte d'identité (valide ou non)
- Photo d'identité de moins de 6 mois.
- Justificatif de domicile de moins d'un an.
- Un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois.
- Justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière.
- Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (ou CERFA).

Pièces pour passeports :

- 1 photo d'identité de moins de 6 mois et ressemblante.
- Timbre fiscal (uniquement pour une demande de Passeport).
- Justificatif de domicile de moins d'un an.
- Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (ou CERFA).

D'autres pièces justificatives peuvent vous être demandées lors de la prise de rendez-vous.

Recensement Citoyen (militaire) :

Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie, en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tous les jeunes français, garçons et filles, sont concernés.

Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics (Baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Pièce à prévoir : une pièce d'identité (Carte d'identité/Passeport) ou livret de famille ou acte de naissance.

Agence Postale Communale



La commune de Tugéras Saint Maurice est dotée d'une Agence Postale proposant divers services allant du dépôt de colis (ex : retour de commandes internet), achat de timbres et des prestations financières. Pensez à faire le plus de démarches possibles à l'Agence Postale si vous souhaitez qu'elle perdure, ce service étant financé par La Poste, une certaine rentabilité est attendue.

Listes des services proposés :

Services postaux

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires).
- Carnets de 12 Marianne autocollants.
- Planche de timbres pour affranchissement supérieure à 20g et envoi à l'international.
- Prêt à Poster marque d'affranchissement en lots de 10 (en option Prêt à Poster locaux ou régionaux par lot).
- Emballages Colissimo S, M et L.
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée).
- Retrait des lettres et colis en instance hors Poste Restante, valeur déclarée et Chronopost.
- Dépôt des procurations courriers.

Services financiers et prestations associées

- Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite de 500 € par période de 7 jours.
- Transmission au bureau central pour traitement direct, selon les règles en vigueur, des opérations suivantes :
- Des demandes de services liées aux CCP.
- Des procurations liées aux services financiers.
- Des versements d'espèces sur son propre compte courant postal.
- Des versements d'espèces sur un Post Epargne ou Livret d'Epargne.

Services de proximité

- Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt à Poster de réexpédition.

Le secrétariat de la Mairie ainsi que l'accueil de l'Agence Postale sont assurés par **Madame GWLADYS MAURET** et dans un avenir proche par **Madame Elisabeth BRETEAU**.

Ecole et Garderie

L'école de Tugéras-Saint-Maurice se présente comme suit :

- un bâtiment général comprenant la cantine et la classe de PS et MS,
- un préfabriqué pour la classe de GS/CP,
- une salle de motricité,
- une bibliothèque,
- **une salle, dans l'ancienne poste, est mise à disposition pour l'équipe du RASED* qui accompagne les enfants en difficulté.**



**Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté*



L'année scolaire 2019-2020, l'école de Tugéras-Saint-Maurice a accueillie 44 élèves ainsi qu'une personne en service civique au mois de février, Mlle CHIRON. A la mi-mars, la scolarité des enfants a été bouleversée par la pandémie qui a touché la France, ce qui a conduit à la fermeture de l'école pour un confinement national.

Les enseignantes, **Mme SUAREZ** et **Mme MICOU**, ont permis aux enfants de continuer à apprendre le plus sereinement possible avec l'envoi de devoirs par internet et ont assuré un suivi auprès des parents. L'école a pu rouvrir ses portes au mois de mai, en appliquant les règles de sécurité et de distanciation du protocole sanitaire. Pour cela, des tracés au sol ont été dessinés, par les agents de la commune, pour terminer cette année scolaire.

Pendant l'été, le nouveau conseil municipal a pris la décision à l'unanimité d'ouvrir un service de garderie pour les élèves du RPI. Celle-ci a été mise en place dans la salle de motricité. Pour permettre son bon fonctionnement, le conseil municipal a créé un poste de surveillante périscolaire qui est occupé par Mlle CHIRON, recrutée dans l'été à la suite de la fin de son contrat de service civique.

La commune a acheté des armoires pour les salles de cours et la garderie, et a souscrit un contrat de location pour équiper l'école d'un photocopieur.



A la rentrée scolaire 2020-2021, Mme SUAREZ a été remplacée par Mme GROSSEAU-POUSSARD qui a pris le poste de directrice de l'école et de maîtresse des GS/CP. Mme MICOU, quant à elle, prend en charge la classe de PS/MS. Cette nouvelle année débute avec 36 élèves et toujours dans le respect des règles sanitaires en vigueur. L'école accueille également cette année Mlle BARANGER dans le cadre d'un service civique, elle accompagnera essentiellement la classe des GS/CP.

L'école de Tugéras-Saint-Maurice peut aussi compter sur la présence des employés communaux :

- Mme MORANDIERE (cantinière)
- Mme PLAT (ATSEM)
- Mme HUSSON (surveillance pause méridienne)
- Mlle CHIRON (surveillance pause méridienne et garderie matin et soir)

Après les vacances de la toussain, une équipe composée des employés municipaux et de conseillers a clôturé l'arrière du préfabriqué avec du grillage rigide et y a installé un portillon. Le grillage de la murette a été réhaussé et celui de la citerne de gaz va être changé (cout total de 2207€ grillage et portillon). Les enfants n'ont maintenant plus accès à l'arrière du préfabriqué et peuvent être surveillé plus efficacement. Il est envisagé, en lien avec un projet des deux maitresses, d'aménager avec les enfants un espace jardin potager dans la zone désormais grillagée.



Ecole de Tugéras 5 rue des écoles 17130 Tugéras Saint Maurice

Tél. : **0546492651** ; Courriel : **ce.0171234Z@ac-poitiers.fr**

Délégués de la commune au RPI :

-Sylvain DÉTRY et Angélique BONNAUDEAU délégués titulaires

-Pierre AMAT et Olivier DAVID délégués Suppléants.

Urbanisme et Voirie

Lors du premier semestre des plateformes ont été créées pour les containers poubelles (19128€) et pour les tables de pique-nique (2686€).

Durant l'été des travaux d'entretien d'enrobé ont été réalisés dans tout le territoire de la commune par les agents municipaux, des conseillers, avec l'aide de plusieurs habitants de la commune, que nous remercions. Cette année, non seulement les nids de poules ont été bouchés grâce à de l'enrobée à froid (2136€) et une couche de point-à-temps* a été appliquée par une entreprise spécialisée (10096.84€), afin de pérenniser les réparations effectuées. Du calcaire a été déposé, où il était nécessaire, sur les chemins (1321.95€). Des travaux d'élagage ont également été réalisés sur le territoire de la commune (2580€).



** Lors d'une réparation de chaussée au « point-à-temps », l'ouvrier répand une émulsion de bitume et de gravillons. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en redonnant de l'étanchéité.*

D'autres projets sont à l'étude notamment la réfection de la route de RAPION, la création de trottoirs et l'enfouissement des câbles télécoms, rue du pré des bois à Tugéras.

Un nouveau véhicule a été acheté par la commune pour remplacer le C15 vieillissant qu'utilisaient les agents communaux. Le nouveau véhicule (9000€ d'occasion), un Citroën berlingo est équipé d'une galerie de toit et possède un intérieur aménagé. Il permettra aux agents communaux de transporter plus de matériel et travailler plus efficacement. La commune a également équipé les cantonniers avec une nouvelle débroussailleuse multifonction et un souffleur à feuilles (2008.80€)



L'entretien et les différents travaux sur la commune sont assurés par nos agents communaux, **CHRISTOPHE LALOIE** et **JEAN-CHRISTOPHE TORTET**.

Concernant les nombreuses coupures d'eau qui touchent dernièrement la commune des travaux vont être effectués :



-Pour les lieux dit « chez godet » et « chez Gombaud » Le projet est en cours d'étude par le maître d'œuvre IDDEEO. Cette opération fait partie du dossier « Entité Saint Simon de Bordes », déposé auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, dans le cadre de l'appel à projet « Plan de mesures incitatives pour l'eau, renouvellement des réseaux ». Les travaux sont prévus en 2021.

-Pour le bourg de Tugéras, suite à l'intervention du maire lors d'une réunion de EAU 17 en Octobre, le syndicat a décidé le changement complet du réseau d'eau y compris le bourg (travaux programmés pour 2022). La consultation de maîtrise d'œuvre vient d'être lancée. Les études seront réalisées en 2021/2022.



Fleurissement



Comme vous avez pu le constater, l'aménagement des espaces de pique-nique de la salle des fêtes, de puits Veil et près de l'école maternelle sont terminés.

Cette année, le fleurissement de la commune ne s'est pas déroulé dans les conditions habituelles. L'entretien des bacs et des abords de la commune a pris du retard avec le confinement du printemps, et nous n'avons pas pu mener à bien tous nos projets.

Nous avons réalisé les plantations le 4 mai en présence des agents communaux Christophe et Jean-Christophe, le maire de l'époque Bernard GUIGNARD, Pascal, Cathy, Isabelle, et Agnès LARGEAU. Malheureusement, nous n'avons pas pu faire appel à tous les bénévoles et aux enfants de l'école, comme l'an passé.

Le jury des villes et villages fleuris n'est pas venu cette année à cause de la crise sanitaire que nous traversons. Le concours n'a donc pas eu lieu en 2020. L'enjeu de notre fleur est donc reporté pour l'été 2021.

Dès cet automne, nous avons rencontré des bénévoles pour leur faire part de notre volonté d'embellir la commune, et d'échanger à ce sujet.

Nous avons constaté que beaucoup d'entre vous étaient volontaires et motivés pour participer à ce projet et nous vous en remercions vivement. Il n'est pas encore trop tard pour rejoindre le groupe de bénévoles, si vous êtes intéressés par ce projet.



Nous attendons avec impatience les beaux jours pour nous remettre au travail, car il y a beaucoup à faire...



Infos Diverses

Eglise de Notre Dame de l'Assomption :

À la suite de l'avis d'une commission d'experts (ISB à Saintes), une partie de l'église a été ouverte avec l'autorisation de la préfecture, après la mise en place de barrières de chantier pour bloquer l'accès à la nef. Pour ce qui concerne de la réparation de la voute, des demandes de subventions sont envisagées en raison du coût important des réparations. Ce n'est qu'après que la voute soit consolidée que le public pourra, de nouveau, accéder à l'ensemble de l'église de Notre Dame de l'Assomption.



Abris bus de Saint-Maurice :

La réfection des parties endommagées est prévue, une entreprise a été retenue.

Carte communale :

Les consultations concernant la carte communale sont terminées, le rapport du commissaire enquêteur a été rendu et approuvé par le conseil, une réponse de la préfecture est attendu courant février 2021. Elle nous permettra de délimiter les secteurs où les constructions sont autorisées pour délivrer des autorisations de construire. La carte communale sera consultable sur le site internet de la communauté de communes.



Repas des aînés :

En raison du contexte sanitaire de cette fin d'année, le repas des aînés n'aura pas lieu. Pour continuer cette tradition la commune a offert aux aînés des « colis gourmands » avec des produits Français fournis par l'entreprise LAREDY du Sud-Ouest.

Cérémonies et commémorations :



À la suite des limitations imposées par la covid-19, les cérémonies du 14 Juillet et du 11 novembre ont eu lieu sans la présence de public. Elle se sont déroulées en comité restreint uniquement, deux anciens combattants, le maire, les adjoints et une partie des conseillers municipaux.

Recensement 2021 :

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons, après une large concertation des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), **l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.** Les associations d'élus consultées ont unanimement soutenu ce report.





Décorations de Noël :

Cette année, les différents villages de Tugéras-Saint-Maurice seront agrémentés de petites sapinettes décorées. Le bourg de Tugéras et le bourg de Saint-Maurice de Laurençanne ont chacun un grand sapin décoré et des personnages de Noël ainsi que des décorations lumineuses sont installés dans les deux bourgs.



Des élus ont entrepris ce défi, en cette période difficile, avec la participation de quelques habitantes de la commune. Elues et habitantes ont créés des décorations « faites maison » (cartons, peinture, papier cadeaux, bois...) pour un coût réduit de 250€. Les décorations ont été réalisées dans le respect des règles sanitaires, un beau travail d'équipe et une belle entraide.

Coordonnateur Autonomie :

La Coordinatrice d'Autonomie Sabrina Sanz est l'interlocutrice de toutes les personnes âgées de plus de 60 ans, leurs familles, leurs aidants, ainsi que toutes personnes majeures qui souhaitent faire une première demande ou un renouvellement de dossier MDPH.

Du lundi au vendredi de 9h/12h et de 13h30/17h au **05 46 48 90 12**.
Courriel : sabrina.sanz@charente-maritime.fr.

J'achète en Haute Saintonge :

Pour soutenir l'économie locale durement touchée par les conséquences de la crise sanitaire, la communauté de communes de la Haute-Saintonge lance le site achetezenhautesaintonge.fr, une plateforme de e-commerce accessible gratuitement à l'ensemble des artisans et commerçants du territoire.

www.Achetezenhautesaintonge.fr.
contact@achetezenhautesaintonge.org.

Remplacement des compteurs électriques :



Enedis, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède au remplacement des compteurs électriques. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la modernisation du réseau public d'électricité et apporte de nouveaux services aux particuliers, entreprises et collectivités. Le changement interviendra dans notre commune en 2021 par un prestataire d'Enedis (société **RELEVÉ SERVICE PLUS**) qui contactera chaque foyer pour convenir d'un rendez-vous pour le changement de votre compteur électrique par un compteur LINKY.



Associations



2020 ! une année que l'on aimerait rayer du calendrier tant elle a été éprouvante, dès la fin de son premier trimestre. Pourtant, notre association "La Source" avait commencé, fin de 2019, une tournée de sa nouvelle création, "Micmac et Castagnettes", qui promettait d'être riche et jubilatoire. Le 15 février, elle s'était produite avec grand succès à Baignes, en Charente, puis le 22 février à Cartelègue en Gironde. Les retours que nous avons eus étaient encourageants. Après

le premier confinement, nous avons été en mesure de reprendre nos répétitions, le mardi soir, à 19h30, dans la Salle des Fêtes que la nouvelle municipalité nous avait aimablement ouverte. Nous devons nous produire à nouveau le 3 octobre à Reignac, en Gironde. C'est alors que le deuxième confinement nous a contraints à tout annuler. Crise sanitaire oblige.

Nos partenaires musiciens les "Recipe'Rock" ont pu se produire deux fois en Charente Maritime au cours de cette année 2020 : le 29 février à Chamouillac et le 22 août à Sousmoulin.

Nous formulons des vœux pour que puissent reprendre, dès le début de l'année 2021 les activités de théâtre et de musique qui rassemblent et distraient nos contemporains. Nous en avons tous tellement besoin ! Que vive le spectacle vivant !

Je me fais le porte-parole de mes amis de l'association "La Source" pour souhaiter à tous les habitants de Tugéras-St Maurice, une année 2021 paisible et réconfortante, riche en occasions de rencontres et d'échanges. Excellente santé à tous.



Courriel: lasource17@free.fr.

Marie-Claire MICHEL

Gym et Santé :

Voici quelques nouvelles de l'association Gym Santé.

En cette année si particulière, notre activité a été très réduite. Nous avons été obligés d'arrêter la gym au mois de mars, COVID oblige. Nous avons pu reprendre un peu en juin à effectif réduit. Et maintenant nous sommes de nouveau privés de gym après avoir repris en septembre et octobre.

Notre randonnée Marche en mai et notre bourse aux vêtements et jouets en novembre n'ont pas pu avoir lieu. Souhaitons qu'un vaccin efficace arrive très vite pour que nous puissions reprendre une vie normale et ainsi pouvoir organiser nos différentes manifestations.

D'ailleurs après le déconfinement n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour faire de la gym dans la bonne humeur, les cours ont lieu le mercredi de 18h30 à 19h30.

Pour tous renseignements appelez le **06 04 40 68 72**
Et par courriel gymetsante@gmail.com.

En revanche nous avons été contraints d'arrêter les séances de yoga du jeudi faute de participants, dommage ! Les membres de l'association souhaitent une bonne année aux habitants de Tugéras Saint-Maurice et surtout une bonne santé, que nous soyons épargnés par ce virus et que nous gardions le moral en attendant des jours meilleurs.

Martine CHASSELOUP



L'année 2020 ne s'est pas déroulée comme prévue, pourtant nous avons un joli programme avec des nouveautés à vous proposer. Malheureusement la crise sanitaire qui traverse notre pays actuellement nous a contraint à tout annuler.

Bien évidemment toutes ces manifestations seront reportées pour

l'année 2021 :

- Au printemps : une soirée karaoké
- Vendredi 16 juillet : un marché de producteur avec un concert proposé par les estivales de la Communauté de Commune de Jonzac.
- Samedi 17 juillet : un concours de pétanque
- Dimanche 18 juillet : une brocante
- Octobre/novembre : un repas dansant

Nous comptons vivement sur votre participation aux diverses manifestations que nous vous proposerons en 2021.

L'Assemblée Générale qui a lieu habituellement en décembre est reportée. Nous vous y inviterons dès que nous serons en mesure de pouvoir nous rassembler à nouveau.

N'hésitez pas à venir rejoindre l'association, nous vous accueillerons avec plaisir.

Les membres de Détentes et Loisirs vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année, et plein d'espoir pour l'année 2021.

Telephone: **06.77.41.51.67**

Agnès LARGEAU

ACCA Tugéras Saint Maurice

A l'issue de l'assemblée générale du 19 Juillet, le conseil d'administration est désormais composé de 9 membres.

Le loto, en février, de Saint-Hilaire du Bois ainsi que celui du 22 février dans la commune de Tugéras-Saint-Maurice ont permis, bien heureusement, de récolter un minimum de fonds en début d'année.

Par la suite, l'apparition de la crise sanitaire et des mesures prises par le gouvernement, pour contrôler la propagation de l'épidémie, a empêché l'organisation d'autres manifestations pour le reste de l'année.

Si vous subissez des dégâts de renards, blaireaux, ragondins ou autres nuisibles, des piégeurs peuvent vous aider à les éradiquer.

En espérant que l'année 2021 reparte positivement pour tout le monde.

Malgré les circonstances actuelles, l'ACCA Vous souhaite une bonne fin de saison de chasse et présente ses meilleurs vœux à tous.



Le président Freddy HUSSON et son équipe.

Etat civil

Naissances



- Le 20 mars 2020, est né Gabriel, Hervé, Xavier PERROT,
- Le 06 juillet 2020, est née Shanel, Emilie, Soizic MONTAUZIER,
- Le 1er novembre 2020, est né Marius, Damien, Jean JOSELON,
- Le 14 novembre 2020, est né Tommy DANDONNEAU CRAON

Dont les parents sont domiciliés en notre commune.
Toutes nos félicitations aux parents !

Mariages et PACS



- Stéphane MAURIN et Laetitia SYMPHOR, mariés le 22 février 2020.
- Emmanuel COUTURIER et Laurence, Sophie CELIER, mariés le 19 septembre 2020.

Toutes nos félicitations aux mariés !

- Julien, René, Jacques PERROT et Marie, Vanessa, Antoinette CHURIN, le 29 mai 2020.

Toutes nos félicitations aux pacsés !

Décès



- Le 06 janvier 2020, est décédé Monsieur DOUSSIN David Bernard,
- Le 1^{er} mars 2020, est décédée Madame AUGÉARD Marie, Sylvia, veuve DOUTEAU
- Le 8 mars 2020, est décédé Monsieur LANDREAU Daniel
- Le 1^{er} juin 2020, est décédée Madame NOEL Marianne, Mireille, Georgette,
- Le 24 juillet 2020, est décédée Madame BEDOCHAUD Raymonde, Marie-Rose, veuve CHIRON
- Le 19 octobre 2020, est décédé Monsieur MERLE Jean-Philippe, Christophe
- Le 10 décembre 2020, est décédé Monsieur HERVE Marcel Bernard
- Le 12 décembre 2020, est décédé Monsieur DROUHARD Laurent, François

Domiciliés en notre commune.
Nos sincères condoléances aux familles.

Calendrier 2021 des collectes

ORDURES MENAGERES
à partir de 4h

SACS JAUNES
à partir de 4h

FERIE non collecté

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 V 53	1 L 5	1 L 9	1 J 13	1 S 17	1 M 22	1 J 26	1 D 30	1 M 35	1 V 39	1 L 44	1 M 48
2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L 18	3 J	3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S
5 M	5 V	5 V	5 L	5 M 14	5 S	5 L	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L 36	6 M	6 S	6 L
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J
31 D	31 M	31 M	31 M	31 L	31 M	31 S	31 M	31 M	31 D	31 M	31 V



* Depuis 2010 pour l'ensemble du groupe Orange.

Des millions de téléphones dorment au fond de nos tiroirs il est temps de les réveiller.

Déjà 15 millions d'anciens téléphones ont été recyclés

**Déposez votre ancien téléphone et / ou ses
accessoires dans le collecteur à la mairie.**



Imprimé par nos soins.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Mairie de Tugéras-Saint-Maurice / 17130 Tugéras.